

Valable jusqu'au

Vendredi  
03  
Juillet  
2020

Adresse du bien immobilier

29 avenue Berthelot  
69007 Lyon

Téléchargement



## Information des acquéreurs et locataires

# Argiles

Attestation préalable  
à la réalisation d'une  
étude géotechnique



en application de l'article L 112-20  
du Code de la construction et de l'habitation

ERNT Direct

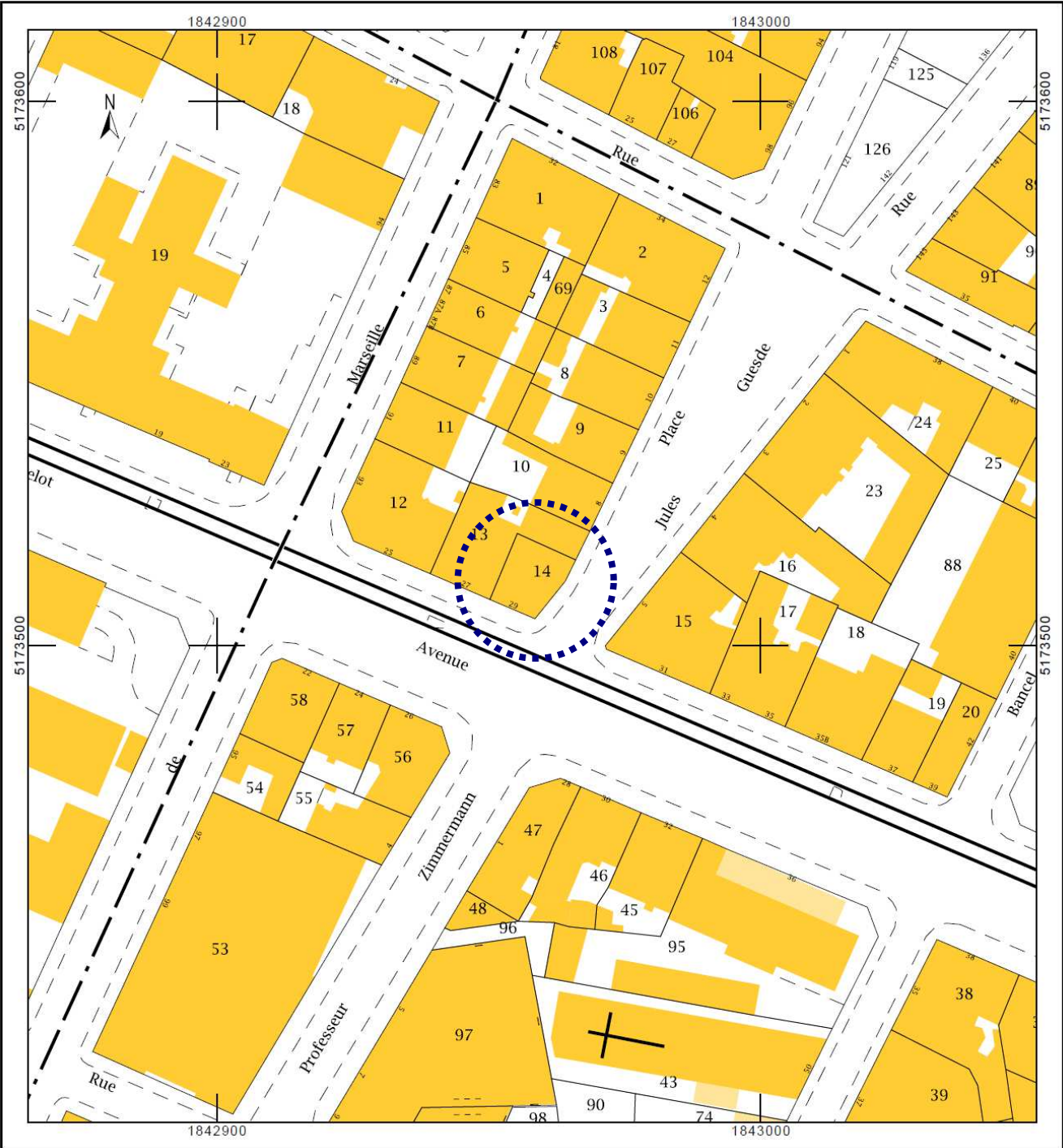
### AVERTISSEMENT

Cette attestation "Argiles" est basée sur les données et documents mis à disposition par les sites des autorités "compétentes" comme celui du site Georisques.gouv.fr du Ministère de l'Ecologie à partir de la base de données "Exposition au retrait-gonflement des argiles". Par conséquent, toute information erronée ou manquante issue de ces sites ne serait nous être opposable.

Cette attestation doit être vérifiée, complétée et signée.

## Localisation du bien immobilier concerné

Département : RHONE  Commune : LYON 7EME	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SDIF du Rhône PTGC 165 rue Garibaldi 69401 69401 LYON CEDEX 03 tél. 04 78 63 33 00 -fax 04 78 63 30 20 ptgc.690.lyon@dgfip.finances.gouv.fr
Section : AV Feuille : 000 AV 01  Échelle d'origine : 1/500 Échelle d'édition : 1/1000  Date d'édition : 03/01/2020 (fuseau horaire de Paris)  Coordonnées en projection : RGF93CC46 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics	Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr	



# Attestation Argiles

1. Cette attestation, relative aux risques de retrait-gonflement des sols argileux, concernant l'immeuble est établie sur la base des informations mises à disposition par le Ministère de la transition écologique et solidaire via le site [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)

## Informations sur le bien immobilier (bâti ou non bâti)

### 2. Adresse, code postal et commune

29 avenue Berthelot

Code postal

69007

Lyon

### 3. Présence de l'immeuble en zone exposée au risque de retrait-gonflement des sols argileux

>	L'immeuble est situé en zone d'aléa fort	(a) Oui	Non	X
>	L'immeuble est situé en zone d'aléa moyen	(a) Oui	Non	X

### 4. Obligation d'une étude géotechnique préalable pour tout projet de construction

>	Etude géotechnique obligatoire	(b) Oui	Non	X
---	--------------------------------	---------	-----	---

## Parties prenantes au contrat

7. Nom du vendeur / bailleur

Visa :

8. Nom de l'acquéreur / locataire

Visa :

9. Lieu et Date

à :

Le :

03/01/2020

Attention : Cette attestation est fournie en fonction de la position du bien immobilier sur la cartographie officielle du site [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr). Néanmoins, seule une étude à la parcelle permet de déterminer exactement le niveau d'exposition du bien immobilier.

(#) Licence libre CC-BY-SA. Modèle original d'attestation créé par Cédric Moro : [www.ernt-direct.com](http://www.ernt-direct.com) . V1 du 02/01/2020.

Licence CC-BY-SA : vous êtes libre de copier, transformer, distribuer et communiquer ce formulaire par tous moyens et sous tous formats, pour toute utilisation, y compris commerciale et/ou dérivée. Vous devez reproduire cette licence libre CC-BY-SA pour toute forme dérivée, mentionner la paternité du formulaire original à Cédric Moro et garder le lien vers la page de la licence originale, ce lien devant être actif si ce formulaire est distribué en version numérique. Dans ce but, il suffit seulement d'insérer la ligne ci-dessus après le symbole (#).



Le bien immobilier se situe en zone d'aléa faible de mouvements de terrain par tassements différentiels liés aux retraits et gonflements des sols argileux lors de l'alternance de périodes de sécheresse et de réhydratation des sols.

**Une étude géotechnique n'est donc pas obligatoire pour tout projet de construction.**